

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne

Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

REVUE DE LA SEMAINE

Le 22 juin était un jour de réjouissance pour les paroissiens de Ste-Anne de la Pocatière, car ce jour là ils recevaient la visite de leur vénérable Archevêque venant apporter à ses enfants des paroles de paix et de bénédictions.

Vers deux heures de l'après-midi les cloches nous annonçaient l'arrivée de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque Taschereau. Rien n'était plus édifiant que de voir cette foule recueillie s'agenouillant aux abords de l'église, pour recevoir la bénédiction du premier pasteur de nos âmes.

Comme au jour de la procession du Très-Saint-Sacrement le dimanche précédent, aux deux côtés de la route, sur tout le parcours du village, on avait placé des verdurees faisant un très bel effet avec les pavillons aux multiples couleurs disposés à plusieurs endroits; des inscriptions appropriées étaient aussi placées sur les trois arcs de triomphe. Rien donc n'avait été épargné pour témoigner à notre vénérable archevêque la joie que l'on ressentait à l'occasion de sa visite.

Ces marques de joie extérieures ne devaient cependant pas suffire au cœur du premier pasteur de nos âmes, car il nous voulait préparés à recevoir les grâces abondantes qu'il venait mettre à notre disposition au nom de notre mère la Sainte-Eglise. Aussi pendant deux jours, tous les paroissiens de Ste-Anne s'empressèrent-ils de s'approcher du tribunal de la pénitence pour recevoir dignement la Sainte-Eucharistie; ainsi pendant deux jours, tous les exercices ont été suivis avec la plus scrupuleuse exactitude et le plus profond recueillement.

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque a administré le Sacrement de Confirmation à 275 personnes.

Le soir du premier jour de son arrivée à Ste-Anne, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque assistait à une séance donnée par les élèves de la Société Saint-Louis de Gonzague, au Collège de Ste-Anne. Connaissant tout le zèle et le profond attachement de Sa Grandeur pour

cette institution, il lui était sans doute agréable de se rendre compte des efforts et du noble travail que font les élèves du Collège de Ste-Anne dans le cours de leurs études. A voir tous ces jeunes enfants se disputer avec autant de zèle et de vigueur la palme de la victoire, Monseigneur en éprouvait une véritable satisfaction, et de grandes espérances pour l'avenir de ses jeunes diocésains; aussi a-t-il eu à leur offrir des paroles de remerciement et de précieux conseils à leur donner pour l'avenir.

Le lendemain, jour de la distribution solennelle des prix au Collège de Ste-Anne, Mgr. l'Archevêque de Québec a voulu donner une nouvelle marque de son profond attachement à cette institution en présidant à la distribution des prix. C'était, pour les élèves du Collège, un heureux privilège de recevoir des mains de Sa Grandeur la récompense de leurs travaux, fruit d'une si belle victoire que leur a valu leur grande assiduité à remplir leurs devoirs.

Nous aurions voulu faire part à nos lecteurs de deux des admirables discours prononcés en cette mémorable circonstance: l'un prononcé par M. Georges Miville, élève de la classe junior de Philosophie, et l'autre, le discours d'adieu, par M. François Xavier Couture, élève de la classe de senior de Philosophie, mais l'espace nous manque pour cela.

Le premier discours a été marqué par le cachet de la plus vive reconnaissance à l'égard des nobles bienfaiteurs du Collège de Ste-Anne. Nous en donnons ici quelques extraits:

"Amour, honneur et reconnaissance à Mgr. Taschereau que la postérité des enfants de Ste-Anne appellera le "Second Fondateur" de leur Collège! Son nom désormais inséparable pour nous du nom glorieux de Chs-Ers-Painchaud; passera de génération en génération, entouré de gloire et de bénédiction.

"Honneur et reconnaissance à l'admirable clergé de l'archidiocèse de Québec, à tous ces généreux amis qui ont secondé si efficacement Mgr. l'Archevêque dans son travail de libération!

"Honneur et reconnaissance à notre bienfaiteur le plus insigne, le très-Révérénd Chs. Ed. Poiré, curé de Ste Anne! M. Poiré, en effet, a contribué plus que tout autre par ses largesses magnifiques à retirer notre Collège du gouffre béant qui allait l'engloutir..... Il a fixé sa demeure auprès de nous afin de pouvoir remplir plus sûrement et plus efficacement la fonction d'ange tutélaire de la maison..... Outre la fondation des prix Poiré, de nombreuses améliorations dans nos classes, les embellissements de nos salles de récréations, M. Poiré nous ménage de temps à autre des surprises: C'est ainsi, qu'à notre retour ici, après nos belles vacances, nos yeux seront émerveillés lorsqu'ils contempleront le dôme brillant et majestueux que M. le Grand-Vicaire Poiré veut bien donner pour que nous en fassions le digne couronnement de l'édifice qu'il a puissamment concouru à rassembler sur ses bases.

"Honneur et reconnaissance aux RR. MM. Ed. Dufour et Ed. Demers, les fondateurs de notre *prix de Grec!*

"Honneur et reconnaissance au Très-Excellent Marquis de Lorne, notre habile Gouverneur-Général! En véritable ami de la haute éducation intellectuelle, le représentant de notre Gracieuse Souveraine veut bien récompenser nos succès dans les sciences, par une médaille d'argent, don de sa main généreuse...."

Distribution solennelle des prix au Collège de Ste-Anne, le 23 juin 1881.

Prix Extra.

"MÉDAILLE LORNE."

Médaille d'argent offerte par Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada à l'élève qui a obtenu le plus de succès dans les sciences.

Mérite par Monsieur François Têtu, élève de la Classe Senior de Philosophie.

"PRIX POIRÉ."

Prix de Philosophie—Bourse de 20 piastres—fondée par le Très-Révérénd Charles-Edouard Poiré, curé de Ste-Anne de la Pocatière.

Mérite par Monsieur Joseph Lavoie, élève de la Classe Junior de Philosophie.

"PRIX PAINCHAUD."

Bourse de 20 piastres fondée par le Très-Révérénd Charles-Edouard Poiré, offert à l'élève de la Classe de Rhétorique, qui a obtenu le plus de succès en Eloquence.

Mérite par Monsieur Joseph Levasseur.

"PRIX DUFOUR-DEMERS."

Bourse de 12 piastres fondée par les Révérends Edouard Dufour curé de Saint-Roch des Aulnaies, et Edouard Demers, curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, offerte à l'élève des classes de "Versification," "Belles-lettres" ou "Rhétorique" qui a obtenu le plus de succès dans l'étude de la langue Grecque.

Mérite par Monsieur Gustave Verreault, élève de Belles-Lettres.

COURS CLASSIQUE.

Sagesse et application : prix, Eugé Rouleau.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Enseignement religieux : Prix, François Têtu; 1er accessit Georges Goudreau, 2e François X. Couture.

Physique, 1er prix François Têtu, 2e Auguste Gagné; 1er accessit François X. Couture, 2e (ex æquo) Georges Goudreau et Alexandre Boucher.

Astronomie, 1er prix François Têtu, 2e François X. Couture; 1er accessit Auguste Gagné, 2e (ex æquo) Alexandre Boucher et Georges Goudreau.

Chimie, 1er prix François Têtu, 2e (ex æquo) Alexandre Boucher et Georges Goudreau; 1er accessit Auguste Gagné, 2e Alphonse Hudou.

Géologie et minéralogie, 1er prix (ex æquo) François Têtu et Georges Goudreau; 2e François X. Couture; 1er accessit Auguste Gagné, 2e Alexandre Boucher.

CLASSE DE JUNIOR DE PHILOSOPHIE.

Enseignement religieux : Prix, David Gagnon; 1er accessit Philippe Delisle, 2e Louis Rouleau.

Philosophie intellectuelle, 1er prix, Joseph Lavoie, 2e Georges Miville; 1er accessit Philippe Delisle, 2e François X. Casgrain.

Dissertations Philosophiques, 1er prix Joseph Lavoie, 2e David Gagnon; 1er accessit Henri Thériault, 2e (ex æquo) Philippe Delisle et Clément Lévesque.

Mathématiques, 1er prix Clément Lévesque, 2e François X. Casgrain; 1er accessit Pantaléon Pelletier, 2e George Miville.

Botanique, 1er prix François X. Casgrain, 2e Joseph Lavoie; 1er accessit Clément Lévesque, 2e Georges Miville.

CLASSE DE RHÉTORIQUE.

Excellence, 1er prix Joseph Levasseur, 2e Lucien Gauvreau; 1er accessit Louis Bacon, 2e Alphonse Blanchet.

Mention honorable : Adélard Caron, Anthyme Roy, Robert Pelletier, Joseph Dumais, Eugène Hudon.

Enseignement religieux, 1er accessit (ex æquo) Thomas Ennis et Lucien Gauvreau, 2e Louis Bacon.

Compositions françaises, 1er prix Joseph Levasseur, 2e Lucien Gauvreau; 1er accessit Louis Bacon, 2e Adélard Caron.

Littérature: Préceptes et histoire, 1er prix Joseph Levasseur, 2e Louis Bacon; 1er accessit Alphonse Blanchet, 2e Lucien Gauvreau.

Versions latines, 1er prix Joseph Levasseur, 2e Louis Bacon; 1er accessit Lucien Gauvreau, 2e Alphonse Blanchet.

Versions grecques, 1er prix Louis Bacon, 2e Joseph Levasseur; 1er accessit Lucien Gauvreau, 2e Joseph Dumais.

Thèmes latins, 1er prix Joseph Levasseur, 2e (ex æquo) Lucien Gauvreau et Louis Bacon; 1er accessit Thomas Ennis, 2e Alphonse Blanchet.

Histoire universelle, 1er prix Joseph Levasseur, 2e Adélard Caron; 1er accessit Eugène Hudon, 2e Lucien Gauvreau.

Compositions anglaises, 1er prix Thomas Ennis, 2e Lucien Gauvreau; 1er accessit Joseph Levasseur, 2e Alphonse Blanchet.

CLASSE DE BELLES-LETTRES.

Excellence, 1er prix Auguste Taschereau, 2e Gustave Verreault; accessit (ex æquo) Emile Poirier et Arthur Lavoie.

Mention honorable : Eugène Bourganit.

Enseignement religieux : Prix, Gustave Verreault; 1er accessit Auguste Taschereau, 2e Eugène Bourganit.

Compositions françaises : Prix, Auguste Taschereau; 1er accessit Gustave Verreault, 2e Emile Poirier.

Versions latines : Prix, Gustave Verreault; 1er accessit Auguste Taschereau, 2e Emile Poirier.

Versions grecques : Prix, Emile Poirier; 1er accessit Auguste Taschereau, 2e Gustave Verreault.

Thèmes latins : Prix, Auguste Taschereau; 1er accessit Emile Poirier, 2e Gustave Verreault.

Thèmes grecs : Prix, Gustave Verreault; 1er accessit Auguste Taschereau, 2e Arthur Lavoie.

Littérature—Préceptes et histoire : Prix, Auguste Taschereau; 1er accessit Gustave Verreault, 2e Emile Poirier.

Histoire moderne : Prix (ex æquo), Emile Poirier et Gustave Verreault; 1er accessit Arthur Lavoie, 2e Auguste Taschereau.

Vers latins : Prix, Auguste Taschereau; 1er accessit Gustave Verreault, 2e Arthur Lavoie.

Compositions anglaises : Prix, Auguste Taschereau; 1er accessit Gustave Verreault, 2e Emile Poirier.

VERSIFICATION.

Excellence, 1er prix Narcisse Desgagnés, 2e Charles Vézina; 1er accessit Joseph Têtu-Bertrand, 2e Silvio Pelletier.

Mention honorable : Adolphe Gny, Léonard Benoit.

Enseignement religieux : Prix, Léonard Benoit; 1er accessit Joseph Têtu-Bertrand, 2e Joseph Enfant.

Compositions françaises, 1er prix Narcisse Desgagnés, 2e Joseph Têtu-Bertrand; 1er accessit Silvio Pelletier, 2e Charles Vézina.

Grammaire latine, 1er prix Narcisse Desgagnés, 2e (ex æquo) Silvio Pelletier et Adolphe Guy; 1er accessit Joseph Têtu-Bertrand, 2e Charles Vézina.

Versions latines, 1er prix Silvio Pelletier, 2e Narcisse Desgagnés; 1er accessit Joseph Têtu-Bertrand, 2e Charles Vézina.

Versions grecques, 1er prix Narcisse Desgagnés, 2e Silvio Pelletier; 1er accessit Charles Vézina, 2e Joseph Têtu-Bertrand.

Thèmes latins, 1er prix Narcisse Desgagnés, 2e Charles Vézina; 1er accessit Silvio Pelletier, 2e Joseph Têtu-Bertrand.

Thèmes grecs, 1er prix Narcisse Desgagnés, 2e Silvio Pelletier; 1er accessit Joseph Têtu-Bertrand, 2e Léonard Benoit.

Vers latins, 1er prix Charles Vézina, 2e Narcisse Desgagnés; 1er accessit Adolphe Guy, 2e Germain Francœur.

Histoire du moyen-âge, 1er prix Joseph Têtu-Bertrand, 2e Adolphe Guy; 1er accessit Léonard Benoit, 2e Charles Vézina.

Compositions anglaises, 1er prix Charles Vézina, 2e Joseph Têtu-Bertrand; 1er accessit Léonard Benoit, 2e Silvio Pelletier.

CLASSE INFÉRIEURE DE GRAMMAIRE LATINE.

Excellence, 1er prix, Téléphore Roy, 2e Arsène Hudon; 1er accessit Onésime Thibault, 2e Edouard Bernier.

Enseignement religieux: Prix, Téléphore Roy; 1er accessit Alphonse Sirois, 2e Edouard Bernier.

Compositions françaises, 1er prix Edouard Bernier, 2e Arsène Hudon; 1er accessit Téléphore Roy, 2e Alfred Vandry.

Thèmes latins, 1er prix Téléphore Roy, 2e Arsène Hudon; 1er accessit Onésime Thibault, 2e Alexis Anctil.

Versions latines, 1er prix Téléphore Roy, 2e Arsène Hudon; 1er accessit Edouard Bernier, 2e Onésime Thibault.

Grammaire latine, 1er prix (ex æquo) Téléphore Roy et Onésime Thibault; 2e Edouard Bernier; 1er accessit Enée Rouleau, 2e Arthur Hudon.

Grammaire grecque, 1er prix Onésime Thibault, 2e Téléphore Roy; 1er accessit Enée Rouleau, 2e Edouard Bernier.

Interprétation grecque, 1er prix Téléphore Roy, 2e Onésime Thibault; 1er accessit Edouard Bernier, 2e Alexis Anctil.

Thèmes grecs, 1er prix Téléphore Roy, 2e Edouard Bernier; 1er accessit Alexis Anctil, 2e Onésime Thibault.

Histoire Romaine, 1er prix Téléphore Roy, 2e Enée Rouleau; 1er accessit Edouard Bernier, 2e Bruno Leclerc.

Langue Anglaise, 1er prix Georges Carroll, 2e Edouard Bernier; 1er accessit Téléphore Roy, 2e Onésime Thibault.

Dessin: portraits et paysages.—1er prix Adelard Carou, 1er accessit Horace Lajoie, 2e (ex æquo) Bruno Leclerc et Edouard Bélanger.

Musique vocale—1ère division—1er prix (ex æquo) Louis Garon et François Létu, 2e David Gagnon; 1er accessit (ex æquo) Louis Rousseau et François-Xavier Casgrain, 2e (ex æquo) Daniel Guimond, David Bélanger et Louis Bacon.

Musique vocale—2e division—1er prix Arsène Hudon, 2e Léonard Benoit; 1er accessit Alexis Anctil, 2e Téléphore Roy.

Chant Grégorien, 1er prix (ex æquo) Louis Garon et François Létu, 2e Georges Goudreau; 1er accessit (ex æquo) Daniel Guimond et David Gagnon, 2e Louis Rousseau, 3e Louis Bacon.

Musique instrumentale—Bande—1er prix, Daniel Guimond, 2e Louis Rousseau; 1er accessit (ex æquo) Georges Goudreau et François X. Casgrain, 2e David Gagnon, 3e (ex æquo) Arthur Collet et Joseph Moreau.

Piano, 1er prix François X. Casgrain, 2e Arthur Tachereau; 1er accessit Emile Poirier, 2e Thomas Eunis.

Horticulture, 1er prix Téléphore Roy, 2e Charles Vézina; 1er accessit Eugène Bourgault, 2e Germain Francœur.

COURS COMMERCIAL.

Sagesse et application.—Prix: Alphonse Lemieux.

CLASSE DE QUATRIEME.

Excellence, 1er prix Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier; 1er accessit Henri Garon, 2e Arthur Pelletier.

Enseignement religieux: Prix, Georges Lamontagne; 1er accessit Georges Cloutier, 2e Omer Lizotte.

Compositions et exercices français, 1er prix Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier; 1er accessit Henri Garon, 2e Alfred Roy.

Exercices anglais, 1er prix Georges Cloutier, 2e Georges Lamontagne; 1er accessit John Hatton, 2e Henri Garon.

Versions anglaises, 1er prix Georges Cloutier, 2e Georges Lamontagne; 1er accessit Hector Proulx, 2e Henri Garon.

Tenue des livres, 1er prix Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier; 1er accessit Joseph Lizotte, 2e Alfred Roy.

Arithmétique, 1er prix Georges Cloutier, 2e Georges Lamontagne; 1er accessit Joseph Lizotte, 2e Joseph Blondeau.

Grammaire française et analyse logique, 1er prix Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier; 1er accessit Philémond Desrosiers, 2e Arthur Pelletier.

Histoire Ancienne, 1er prix Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier; 1er accessit Philémond Desrosiers, 2e (ex æquo) Hector Proulx et Arthur Pelletier.

Géographie, 1er prix Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier; 1er accessit Alfred Roy, 2e Nazaire Onellet.

Dessin et architecture, 1er prix Georges Lamontagne, 2e Georges Cloutier; 1er accessit Hector Proulx, 2e Arthur Pelletier.

Calligraphie, 1er prix Henri Garon, 2e Philémond Desrosiers; 1er accessit Georges Cloutier, 2e Omer Lizotte.

CLASSE DE TROISIEME.

Excellence, 1er prix Auguste Guy, 2e Victor Vézina; 1er accessit David Pellerin, 2e Louis Deschênes, 3e Thomas O'Neil.

Mention honorable: Thomas-Charles Dionne, Paul Downey, Joseph Lapointe, Georges Lavoie, Alphonse Lemieux, Johann-August Schwartz, Zobéo Chenard.

Exercices français, 1er prix Louis Deschênes, 2e Victor Vézina; 1er accessit David Pellerin, 2e Auguste Guy, 3e Thomas-Charles Dionne.

Thèmes anglais, 1er prix Paul Downey, 2e Johann-August Schwartz; 1er accessit Auguste Guy, 2e Thomas O'Neil, 3e Louis Deschênes.

Versions anglaises, 1er prix Louis Deschênes, 2e Victor Vézina; 1er accessit Auguste Guy, 2e Paul Downey, 3e David Pellerin.

Grammaire française et analyse, 1er prix Michel Chamberland, 2e (ex æquo) Joseph Lapointe et Victor Vézina; 1er accessit Louis Deschênes, 2e Auguste Guy, 3e Johann-August Schwartz.

Grammaire anglaise, 1er prix Louis Deschênes, 2e Johann-August Schwartz; 1er accessit Victor Vézina, 2e Auguste Guy, 3e Georges Lavoie.

Histoire du Canada, 1er prix Victor Vézina, 2e (ex æquo) Zobéo Chenard et David Pellerin; 1er accessit Louis Deschênes, 2e Auguste Guy, 3e Georges Lavoie.

Géographie, 1er prix, (ex æquo) Joseph Lapointe et Auguste Guy, 2e Johann-August Schwartz; 1er accessit Zobéo Chenard, 2e Georges Lavoie, 3e David Pellerin.

Arithmétique, 1er prix David Pellerin, 2e Michel Chamberland, 3e Joseph Lapointe.

Calligraphie, 1er prix (ex æquo) Victor Vézina et Johann-August Schwartz, 2e Alphonse Lemieux; 1er accessit Joseph Lapointe, 2e Zobéo Chenard, 3e Michel Chamberland.

CLASSE DE SECONDE.

Excellence, 1er prix Eudore Roy, 2e Ludger Lévesque; 1er accessit Octave Lebrun, 2e Luc Castonguay, 3e Louis Demers.

Mention honorable: Arthur Dionne, Eugène Pelletier.

Enseignement religieux: Prix, Eugène Pelletier; 1er accessit Louis Demers, 2e Luc Castonguay.

Exercice français, 1er prix Eudore Roy, 2e Ludger Lévesque; 1er accessit Octave Lebrun, 2e Luc Castonguay, 3e Louis Demers.

Exercices anglais, 1er prix Eudore Roy, 2e Cirice Painchaud; 1er accessit Louis Demers, 2e Ludger Lévesque, 3e Octave Lebrun.

Versions anglaises, 1er prix Eudore Roy, 2e Luc Castonguay; 1er accessit Charles Lévesque, 2e Eugène Pelletier, 3e William Berry.

Grammaire française, 1er prix Eudore Roy, 2e Ludger Lévesque; 1er accessit Louis Demers, 2e Octave Lebrun, 3e Léon Onellet.

Histoire Sainte, 1er prix Eudore Roy, 2e Albert Lemieux; 1er accessit Ludger Lévesque, 2e Octave Lebrun, 3e Arthur Francœur.

Géographie, 1er prix Eudore Roy, 2e Arthur Dionne; 1er accessit Octave Lebrun, 2e Louis Demers, 3e Eugène Lévesque.

Arithmétique, 1er prix Cirice Painchaud, 2e Luc Castonguay; 1er accessit David Francœur, 2e Eudore Roy, 3e Charles Lévesque.

Calligraphie, 1er prix Phidime Blais, 2e Elzéar Hudon; 1er accessit Octave Lebrun, 2e William Berry, 3e Eugène Lévesque.

CLASSE DE PREMIERE.

Excellence, 1er prix Armand Proulx, 2e Pantaléon Lallemand; accessit, Joseph Langlois.

Enseignement religieux : Prix, Georges Normand ; 1er accessit Mazanod, Pelletier, 2e Joseph Langlois.

Exercices français : Prix, Armand Proulx ; 1er accessit Pantaléon Lallemand, 2e Mazanod, Pelletier.

Grammaire française : Prix, Armand Proulx ; 1er accessit Joseph Langlois, 2e William Johnson.

Grammaire anglaise : Prix, Pantaléon Lallemand ; 1er accessit Armand Proulx, 2e William Johnson.

Exercice anglais : Prix, William Johnson ; 1er accessit Pantaléon Lallemand, 2e Armand Proulx.

Arithmétique : Prix, [ex æquo], William Johnson et Alfred Casgrain ; 1er accessit Georges Normand et Emile Dessaint.

Histoire Sainte : Prix, Joseph Langlois ; 1er accessit Armand Proulx, 2e William Johnson.

Géographie : Prix, Joseph Langlois ; 1er accessit Armand Proulx, 2e William Johnson.

Calligraphie : Prix, Emile Dessaint ; 1er accessit Pantaléon Lallemand, 2e William Johnson.

Chant Grégorien : 1er Prix Endore Roy, 2e Alphonse Lemieux ; 1er accessit Hemi Garon, 2e John Hatton, 3e Joseph Blondeau.

Musique vocale—1ère division—1er prix Louis Deschênes, 2e Philippe Roy ; 1er accessit Endore Roy, 2e Cirice Painchaud, 3e [ex æquo] Philemon Desrosiers et John Hatton.

Musique vocale—2e division—1er Prix Victor Vézina, 2e David Chenard ; 1er accessit Michel Chamberland, 2e William Berry ; 3e [ex æquo] Alfred Casgrain et Joseph Langlois.

Piano, 1er Prix Joseph Lapointe, 2e Philippe Roy ; 1er accessit Georges Lamontagne, 2e John August Schwartz.

CAUSERIE AGRICOLE

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE PÂTURAGE DES CHEVAUX.

Un auteur anglais, dont la compétence ne peut être suspectée, a dit : " Les herbes printanières constituent le médicament le plus efficace qui puisse être administré à un cheval. C'est par leur secours que l'on parvient à débarrasser l'animal de toutes les humeurs que son corps peut révéler, et l'effet que l'on obtient par cette méthode de médication naturelle dépasse de beaucoup ce qu'on pourrait attendre de tout remède artificiel.

" Les pâturages du printemps ont encore pour résultat de faire disparaître l'engorgement des jambes et de leur rendre leur force et leur vigueur primitives, toutes les fois que cet engorgement n'a pas pour cause le développement anormal de certaines parties osseuses. Rien n'est plus bienfaisant, pour le pied du cheval, que la moiteur froide des herbages sur lesquels on le conduit au printemps, et l'on ne pourrait rien combiner de plus efficace, pour réduire les gonflements ou les entorses, que l'exercice volontaire auquel se livre l'animal.

" L'expérience de bien des siècles a démontré que la pratique dont il s'agit est bien supérieure, sous ce rapport, à toutes les lotions ou médications quelconques."

M. Youatt, l'auteur de ces observations, ajoute que les bons effets du pâturage sur la santé des chevaux se produisent invariablement pour les chevaux de tout âge et de toute race.

Dans bien des cas, les pâturages d'été, pour les chevaux fins, se réduisent à un peu de liberté dans un enclos, avec addition de verdure à l'alimentation que fournit naturellement le sol.

Cette méthode peut, à la rigueur, se justifier et avoir sa raison d'être quand il s'agit de quelques sujets d'élite, pour lesquels on craint bien plus les accidents

que les petits dérangements de santé ; mais, à l'exception de ces individus hors ligne dont le nombre est, du reste, assez limité, les pâturages d'été sont à recommander, même pour les chevaux de meilleures races ; ce régime leur fait acquérir plus d'aptitude pour le service spécial auquel ils sont destinés ; il augmente leur vigueur et les rend plus capables de supporter de graves fatigues.

L'état dans lequel se trouvent les chevaux par suite du travail est une bonne préparation aux pâturages d'été. On remarque, en effet, que moins l'animal est en chair à l'époque de sa mise en prairie, plus le pâturage agit efficacement, sans qu'il soit besoin de donner au cheval aucun soin particulier, autre que celui de veiller à ce qu'il trouve constamment une abondante subsistance.

Quand les chevaux ont des engorgements aux jambes, on est quelquefois dans l'usage, avant de les soumettre au régime du pâturage, d'appliquer des vésicatoires sur les parties malades. Ne s'croions cependant qu'on ne doit user de ce moyen qu'avec grande circonspection.

Lorsque les chevaux maigres sont mis en prairie, où ils trouvent une nourriture copieuse et succulente, il arrive souvent qu'ils y prennent trop rapidement de l'embonpoint. Dans ce cas, l'on a ordinairement recours à la saignée pour obvier aux inconvénients auxquels peut donner lieu une alimentation trop substantielle. Mais il est rare que cette mesure de précaution soit indispensable, et l'on sait que les suites de cette opération ont loin d'être toujours satisfaisantes. Pour éviter tout accident pouvant résulter de la cause qui vient d'être indiquée, il suffit généralement de transférer les animaux, et de remplacer les pâturages fertiles par des prairies moins productives.

L'expérience constate qu'il n'est jamais bon de faire paître ensemble un grand nombre de chevaux ; il est nécessaire néanmoins, qu'ils soient en compagnie, car la solitude leur est nuisible, aussi longtemps qu'ils n'ont pas l'habitude de vivre isolés.

La pratique enseigne également qu'il est désavantageux et même dangereux de faire paître ensemble les chevaux et les autres bestiaux.

Chevaux de grandes routes et chevaux de charrette.—Dès le commencement du printemps, les chevaux sont généralement conduits sur les prairies ; ils paissent la nuit et travaillent le jour. A la fin de leur travail, ils reçoivent du grain, puis on les mène au pâturage. De cette manière, ils sont capables de faire bonne besogne, tout en se maintenant dans un parfait état de santé. Si, cependant, on devait leur faire un travail forcé, il serait bon de leur interdire la prairie vingt-quatre heures à l'avance, en leur donnant une nourriture sèche à l'exclusion de toute autre. Ils seront alors à même de rendre, sans difficulté, les services qu'on attend d'eux.

Jeunes chevaux—Les poulains d'un an, qui ont été bien soignés pendant l'hiver, sont bien près de pouvoir être mis au pâturage d'été ; toutefois, cette méthode pourrait offrir, dans certains cas, beaucoup de dangers avec les jeunes animaux encore faibles ; elle exposerait ceux-ci à plusieurs inconvénients graves. Les chevaux de deux ans n'exigent pas les mêmes précautions. S'ils ont un bon pâturage et beaucoup,

d'espace, on peut compter qu'ils s'engraissent bien et profiteront sous tous les rapports.

Si l'on élève les chevaux pour la vente, on doit leur consacrer les herbages les plus riches, et même leur donner chaque jour un peu de grain; les achats préférant les chevaux qui ont de l'embonpoint, les paient relativement plus cher.

Juments et poulains.—Le plus souvent les juments pleines ne sont pas soignées avec toute l'attention convenable. On les fait travailler, la plupart du temps, sans s'inquiéter de leur état.

Cette façon d'agir manque évidemment de prévoyance, de calcul et même de raison. Au lieu de procéder ainsi, on devrait les laisser reposer lorsque la gestation approche de son terme, et, si la saison le permet, il faut y suppléer par une portion quotidienne de grain.

En parlant du jeune poulain, M. Youatt s'exprime dans les termes suivants :

“L'époque de la paturition et les premiers temps qui la suivent ont une importance capitale aussi bien pour le nouveau-né que pour la mère; si une économie mal entendue vient alors contrarier le développement du jeune sujet, les formes grêles de l'animal, son peu de vigueur et de résistance à la fatigue viendront démontrer à l'éleveur l'erreur de calcul dans laquelle il est tombé.”

Il est inutile de commenter ces réflexions: l'autorité du nom invoqué suffirait à leur donner tout le poids qu'elles méritent, si l'expérience ne les avait justifiées en maintes circonstances pour tout observateur qui a voulu découvrir la vérité.

Six semaines environ après le part, on peut faire travailler légèrement la jument; toutefois, cela ne laisse pas d'exercer une mauvaise influence sur le poulain, quand même la nourriture serait excellente.

On ne mettra ensemble, autant qu'il sera possible, dans les pâturages, que des poulains du même âge. On les séparera dès qu'on s'apercevra qu'ils sentent leur sexe. Alors on les attachera; mais pour les y accoutumer, on leur mettra, quelques jours auparavant, le licol seul et sans longe. Ils exigent d'être surveillés dans les premiers temps qu'ils sont attachés, parce qu'ils se tourmentent beaucoup et qu'ils peuvent se tuer ou s'estropier par suite des efforts qu'ils font pour se mettre en liberté.

Pour aider, autant que possible, au développement normal du jeune cheval, on doit faire paître la jument pendant l'été sur des pâturages ordinaires, et quelque temps avant le sevrage; on doit lui donner chaque jour une portion de grain; le poulain se hasarde alors à prendre sa part, en sorte que, après le sevrage, on continue à lui en donner; cette nourriture lui est alors très-favorable et compense la perte du lait maternel. On peut ensuite le mettre sur le regain, jusqu'au temps de la stabulation.

Quoique les chevaux nourris au vert ne soient pas beaucoup à térés, cependant ils ont besoin de boire de temps en temps: il est donc nécessaire qu'il y ait dans leurs pâturages quelques pièces d'eau où ils puissent se désalterer et même se baigner: ce bain augmente la vigueur et la souplesse des membres et entretient la santé. L'eau courante est bien préférable.

Dans le cas où l'on a à se servir souvent de ses chevaux, il est indispensable d'avoir à portée un enclos

où ils puissent passer la plus grande partie de la journée en liberté, et s'y livrer à tous les mouvements possibles.

Le plus grand nombre de chevaux de prix en Angleterre est élevé à l'écurie, et on a assez généralement reconnu que, dans cette manière d'élever les chevaux, ils étaient moins sujets à la gourme et à d'autres maladies contagieuses, qui font quelquefois de grands ravages dans les pâtures.

On peut bien élever des chevaux partout et sur tous les terrains, excepté sur ceux qui sont trop humides ou inondés; il ne s'agit que d'avoir de l'intelligence, du soin et des sources où l'on puisse puiser de bons principes.

En général, ce sont les plantes des plaines que le cheval préfère; il maigrit, et quelquefois même périt en peu de temps dans les pâturages marécageux.

Manière de faire essaimer les abeilles.

Voici la manière de vous y prendre pour faire essaimer vos abeilles. Dans le moment que commencent à sortir les premiers essaims, vous remarquerez les mères ruches d'où vous aurez eu ces premiers essaims.

Afin que vous puissiez prendre des couvains dans la mère ruche qui vient de faire un essaim secondaire, je vous engage à le faire aussitôt que vous aurez puisé votre essaim, ou le plus tôt que vous pourrez, mais le même jour. Quand elles n'ont plus la volonté de sortir, les abeilles se mettent en confusion après la mère et la font succomber par leur aiguillon; elles brisent les alvéoles maternels, à quel âge qu'ils soient, pour les porter dehors de la ruche. Dans le cas où vous auriez des ruches bien fortes et que vous désiriez avancer les essaims de 8 jours, vous pourriez prendre des couvains à la mère ruche qui fait son premier essaim; il vous est facile de reconnaître le couvain de mères, vous le voyez dans la capote ou dans la ruche toujours tournée la tête en bas; vous le trouvez quelquefois à peu près trois pouces de profondeur, et d'autres qui sont dans le dessus de la ruche. Si vous ôtez des couvains dans une ruche qui fait son premier essaim, dans le cas où vous ne verriez que 2 couvains, il ne faudrait pas les ôter, car vous lui ôteriez la volonté de sortir une seconde fois, mais si vous en voyez 5, vous pouvez en ôter 3.

Quand viendra le temps où les abeilles essaieront, procurez vous des épines noires ou blanches que vous coupez avec le sécateur, on leur laissant un bon taton. Voici la manière de poser votre couvain de mères: vous le poserez dans la capote; si votre capote se trouve embarrassée d'ouvrages qui vous gênent, vous mettrez une seconde capote sur la première et vous poserez vos couvains dessous, près du trou de la bonde; si vous êtes gêné et qu'il n'y ait pas assez de hauteur, vous le couvrez avec une écuelle ou un bol. Je vous recommande de toujours faire sortir les ruches les plus fortes les premières, leur saison peut passer si vous ne vous y prenez pas à temps. Dans les ruches fortes qui sont bien en barbe depuis longtemps, vous pouvez mettre votre couvain sur le devant de la ruche près de l'ouverture; attachez-le avec deux pointes d'épines, la tête en bas; là, vous pourrez voir votre couvain tous les jours en détournant un peu les abeilles. Vous aurez soin de remarquer ces ruches, ayant soin

d'ôter l'herbe qui se trouverait devant, afin de l'observer plus facilement. Vous placerez un petit morceau de lambris au-dessous de la ruche et sur lequel vous trouverez quelquefois 15 à 20 abeilles mortes en combattant contre leur mère. Vous voyez souvent un groupe d'abeilles, aussi gros qu'un œuf, crispées autour de la mère pour l'étouffer. Parmi ce grand nombre d'abeilles mortes, vous y remarquerez souvent des mères, si ce n'est pas leur volonté de sortir; et vous observerez qu'elles se débarrassent toujours des vieilles mères.

Vous avez tout gagné si vous avez donné une jeune mère à votre ruche. J'ai pu remarquer que dans la troisième année de leur âge, les mères sont au terme de leur vie; dans le canton de Salins, il n'y a pas eu d'essaims 4 années consécutives, par suite de mauvais printemps. J'ai vu aussi manquer un grand nombre de ruches par les mères, et cela parce qu'elles n'en ont pas fait de jeunes pour remplacer les vieilles.

Il y a deux ans, j'ai trouvé devant mes ruches deux mères de souches qui avaient manqué par la mère. Du jour au lendemain que les mères mouront, les abeilles perdent l'activité du travail, un bruit confus se fait entendre dans la ruche, elles semblent dire qu'elles viennent de perdre ce qu'elles ont de plus cher au monde. Effectivement, la mère et le couvain sont tout l'espoir de cette famille.

J'ai remarqué que les mères, dans la troisième année de leur âge, devenaient aussi noires que du charbon; elles se trouvent rapetissées de manière à ne plus les reconnaître.

Il est bien entendu que vous donnerez deux couvains maternels aux ruches que vous voulez faire essaimer.

Si vous possédez dans votre apiar des ruches qui ne font point de miel depuis deux ans, il est bien à craindre que ces ruches n'aient pas renouvelé leur vieille mère.

A ces ruches-là que vous ne voulez pas faire essaimer, vous leur donnez seulement un seul couvain de mère. Vous pouvez le faire en assurance, je l'ai fait moi-même; j'ai pris plusieurs fois des couvains dans les ruches qui venaient d'essaimer une seconde fois; je l'ai posé doucement sur la ruche, et, dans la journée ou le lendemain, j'ai trouvé la vieille mère qui était morte sur le devant de la ruche, avec une douzaine d'abeilles; ces abeilles, en serrant la mère de trop près, reçoivent la piqûre à sa place.

Si vous ôtez des couvains dans une ruche qui a fait un essaim secondaire, vous avez des couvains de tout âge, vous en avez qui sont retenus prisonniers et garés à vue depuis 7 à 8 jours. J'en ai vu sortir dans mes mains 4 à 5 minutes après les avoir détachés de la ruche. Il ne faut pas vous en inquiéter, vous aurez des essaims au bout de 4 à 5 jours et quelquefois vous l'attendrez 8 jours, cela dépend de la volonté des abeilles et comme les mères sont avancées. Si ce ne sont pas des couvains de mères qui sont retenues prisonnières, malgré toute la bonne volonté qu'elles auraient de sortir, elles ne le peuvent pas avant qu'il y ait au moins 4 à 5 jours que la mère soit sortie de son berceau.

Quand vous ferez mon expérience, vous aurez bien soin de préparer un peu d'avance les ruches dans lesquelles vous voulez mettre des couvains de mère. Il peut s'en trouver jusqu'à 7 à 8 dans la même ruche;

mais aussitôt que vous en avez deux, portez-les de suite dans les ruches que vous avez préparées, car il tarde de sortir à ces jeunes mères qui sont retenues prisonnières depuis plusieurs jours. Ne tardez pas à les porter à la ruche, car en les portant de suite vous retarderez leur sortie de l'alvéole maternel, il leur semble qu'elles sont encore prisonnières, et au bout de 3 ou 4 heures, si elles ne sortent pas du couvain que vous venez de poser, elles sont reconnues par la ruche comme étant de la famille.

Une chose très utile que je vous recommande de faire lorsque vous avez des ruches qui se trouvent dans le cas de sortir pour la troisième fois: en prêtant un peu l'oreille, vous entendrez le chant de plusieurs mères différentes; vous sortirez alors votre ruche et vous la retournerez à ciel ouvert, vous ôterez ensuite tous ces couvains, soit dans la ruche, soit dans la capote, à l'exception d'un seul, car soyez bien persuadé que c'est toujours le plus grand nombre de mères qui fait manquer les ruches.

Du jour au lendemain que vous l'aurez fait, vous leur ôtez la volonté de sortir. En les faisant sortir trois fois, vous leur faites perdre 25 à 30 jours de travail dans la bonne saison, et ces ruches sont souvent compromises en miel pour la nourriture du printemps.

Moi, je ne diffère pas de laisser sortir deux fois mes ruches, mais je les empêche de sortir trois. L'année 1876, que l'on doit compter au nombre des mauvaises années, les abeilles n'ont eu qu'un mois de travail. Toutes mes ruches qui ont essaimé sont sorties deux fois, quelques-unes trois fois. J'ai levé, avant qu'elles n'essaient, des capotes de 17 à 20 livres de miel; elles ont refait ensuite des capotes de 8 à 10 livres, que j'ai laissées dessus la ruche pour leur nourriture.

Cette année, sur 26 ruches que j'avais dans mon rucher je n'ai eu qu'une ruche qui s'est trouvée orpheline; je ne l'ai pas perdue; j'ai posé dessus un essaim tardif, je l'ai fait passer dans la ruche, et je le trouve aussi bon que les autres. Cet essaim, qui a manqué par la mère, je vais vous en donner l'explication: Je venais de puiser le troisième essaim d'une ruche que je trouvais passablement fort, je finissais de le faire rentrer, lorsque j'aperçois une autre ruche qui sortait pour la première fois; je me hâte de porter à l'apiar l'essaim que je venais de recueillir sur une ruche de bois que je mets habituellement, afin d'éviter qu'elles ne se posent sur des arbres trop élevés. L'essaim sortant vient prendre la place de celui que je venais de porter au rucher, et une demi-heure ne s'était pas écoulée que je vois ce même essaim sortir tranquillement de la ruche comme pour aller en champ sur les fleurs, et elles venaient se mêler aux abeilles que j'avais puisées à la même place; il a fallu mettre une capote dessus la ruche, qui contient 23 livres de miel; la ruche et la capote étaient remplies d'abeilles.

J'ai trouvé quatre mères qu'elles ont tuées les deux premiers jours; quatre jours après, étant alors dans le rucher, j'ai entendu le cri d'une mère, je soulève la ruche, et je vois des abeilles en groupe formant un assez gros volume et qui serraient la mère pour l'étouffer; j'ai laissé faire, pensant qu'elles la tueraient si elles veulent; mon essaim n'allait pas fort, je voyais de jour en jour les abeilles diminuer, chacune d'elles retournait à sa souche. Un mois après, je regarde

cette même ruche, et je vois qu'elle est orpheline; elle ne possède aucun couvain d'abeilles; je place alors la capote sur un essaim faible et la ruche sur une autre ruche, et c'est à ce moment que j'ai vu que cet essaim, qui n'avait point de mère, avait fait 20 livres de miel. — EUGÈNE BAUD. — *L'Apiculteur*.

Ameublement du sol par le binage.

Le binage produit le même résultat que le hersage, mais avec plus d'énergie. Il ouvre mieux le sol aux influences atmosphériques, à la rosée, à l'eau pluviale, et d'ailleurs il a l'avantage de détruire les plantes parasites. Au surplus, ce n'est pas seulement pour détruire ces plantes qu'on le pratique, mais pour ouvrir et ameublir le sol. On aurait donc tort d'attendre pour biner que les mauvaises herbes eussent pris quelque développement et pussent être entraînées plus facilement par la binette. Il pourrait alors arriver que la terre déjà desséchée ne se laissât pas pénétrer et qu'on n'obtient aucun des deux résultats qu'on se propose: celui d'ameublir le sol et de le délivrer des plantes parasites. D'ailleurs, en attendant trop longtemps, les mauvaises plantes mûriraient et répandraient leurs graines sur le sol qui s'en trouverait ainsi infecté.

Le sel et les cendres pour les animaux.

L'emploi du sel et des cendres, spécialement pour les animaux, a fait le sujet de nombreuses discussions. Que tous les animaux de la ferme se soient bien trouvés en leur fournissant constamment du sel, a été prouvé par l'expérience et une longue observation. Le seul cas où le sel peut être dommageable aux animaux, c'est lorsqu'on a été longtemps sans leur en donner; car alors ils en prennent une trop grande quantité à la fois.

Le meilleur moyen de servir le sel aux animaux, est de le placer dans un endroit où ils peuvent aller facilement et en prendre chaque fois qu'ils en sentent le besoin. Ne le mêlez jamais à leur nourriture, car alors forcé leur est de le prendre même lorsqu'ils ne sentent pas le besoin de s'en nourrir.

Une vache ayant un facile accès au sel, donnera un meilleur beurre et en plus grande quantité que lorsqu'elle en est entièrement privée ou qu'elle le reçoit d'une manière irrégulière. Dans ce cas encore le beurre se fait plus promptement.

Le sel conserve la santé aux animaux; il aide à la digestion et est un préservatif contre un grand nombre de maladies.

Lorsque les animaux sont au pâturage, des morceaux de sel peuvent être placés dans un endroit de facile accès, sur une planche de manière à ce que la pluie ne puisse l'atteindre et que les animaux en prennent au besoin. A l'étable, le sel peut être placé dans un endroit abrité.

Souvent il arrive que les animaux sentent le besoin d'un alcali aussi bien que de sel; on peut convenablement leur en fournir par le moyen de cendres, que les chevaux, les bêtes à cornes, les moutons et les cochons prennent avec avidité lorsqu'ils en trouvent l'occasion. On doit placer les cendres dans un endroit de facile accès pour les animaux; ces cendres doivent provenir d'un bois sain, et être gardées sèches.

Lorsque les animaux sont au pâturage, et que l'on a aucun abri pour y déposer les cendres, il convient de faire usage d'une auge placée entre deux poteaux, en ayant soin d'y mettre des planches afin que le sel et les cendres soient à l'abri de la pluie. Les poteaux doivent être d'une longueur suffisante pour que l'auge soit de 18 à 20 pouces du sol; entre l'auge et la couverture il doit y avoir une hauteur suffisante pour que les animaux aient facilement accès au sel et aux cendres. Cette proportion peut convenir à tous les animaux, à l'exception des moutons et des porcs: dans ce dernier cas, l'auge doit être placée un peu plus bas.

Il est reconnu qu'en fournissant constamment du sel et des cendres aux animaux, on prévient un grand nombre de maladies.

Bibliographie.

Le mois de juillet consacré à Ste. Anne suivi d'une neuvaine à Sainte Anne, des prières de la messe, etc., par M. le Chanoine H. in 32 broché, 15 cents; pleine reliure toile anglaise, 25 cents. — Montréal, J. B. Rolland & Fils, libraires-éditeurs, 12 et 14 rue St-Vincent.

Ce qui distingue cet ouvrage de tant d'autres qu'on a écrits sur le même sujet, c'est que tous les mystères et toutes les situations de la vie de Ste Anne ont été étudiés à part et sérieusement approfondis. Pour chaque jour du mois, il y a une méditation divisée en trois parties: une prière, une méditation proprement dite, et une étude d'une situation de la vie de sainte Anne.

Les méditations ne sont ni trop longues ni trop courtes, elles ont toutes rapport à Ste Anne et se distinguent par leur oration et leur simplicité.

Les méditations pour tous les jours du mois sont suivies d'une neuvaine à Sainte Anne, et de nombreuses prières en son honneur, les litanies de Sainte Anne, les prières de la sainte messe, les vêpres du dimanche et des cantiques à Sainte Anne. C'est donc un livre plus complet qu'aucun autre traitant le même sujet, qui ait paru jusqu'à ce jour. C'est en même temps un livre pour le mois consacré à Sainte Anne et un livre de prières dont on peut se servir à toutes les époques de l'année. Nous ne pouvons donc trop le recommander à l'attention des fidèles, d'autant plus que Mgr l'évêque de Montréal a bien voulu lui donner sa bienveillante approbation.

Les merveilles de Sainte Anne d'Auray par Monseigneur de Ségur in-18 broché 12 cents. Folra, Editeur, Montréal: J. B. Rolland et Fils, libraires-dépositaires, Nos. 12 et 14, rue St-Vincent.

"Que je serais heureux si la lecture de ces pages, si le récit incontestable de tant de faveurs et de miracles opérés par sa piété et sa puissance pouvaient attirer à Sainte Anne et à son sanctuaire tous les fidèles et les initier à ce culte, à cet amour de Sainte-Anne si cher au cœur de la Sainte Anne Immaculée, et si fécond en grâces, en faveurs surnaturelles et en bénédictions de tout genre."

Choses et autres.

— L'exportation de beurre des Etats-Unis pour la même période a été de 36,000,000 lbs contre 39,000,000 lbs l'année 1880. 55 p. c. seulement ont été dirigés vers l'Angleterre.

— Les exportations de fromage des Etats-Unis pour l'année finissant le 1er mai ont été de 145,000,000 lbs contre 118,000,000 l'année précédente. L'Angleterre a absorbé plus de 80 p. c. de l'exportation.

— La production des laines dans le monde entier a quintuplé depuis 1830, alors qu'elle était d'environ 320,000,000 lbs en poids. En 1878, [la dernière année pour laquelle les renseignements soient complets], l'Europe a produit 740,000,000; la Rivière plate [Amérique du Sud] 240,000,000, les Etats-Unis, 200,000,000; l'Australie, 350,000,000 et l'Afrique du Sud 48,000,000, faisant un total de 1,538,000,000 livres. — *Moniteur du Commerce*.

RECETTES

Vin de framboises

Ce vin est composé d'une partie de groseilles et d'une partie de mûres, sur cinq de framboises; mais comme les mûres sont plus tardives, on compose ce vin en deux temps différents, et comme il suit:

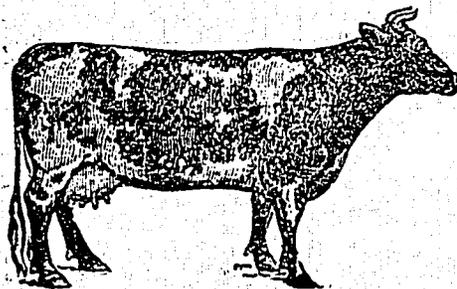
Lorsqu'on a fait choix de trente livres de framboises d'une belle couleur rouge, et de six livres de groseilles fraîchement cueillies, on les moule de leurs queues et de leurs grappes qui sont inutiles, puis on jette dans un mortier une partie de la groseille, qu'on écrase d'abord, et à laquelle on ajoute une partie de framboises, on écrase encore en roulant doucement le pilon, mais assez longtemps pour que ces deux fruits soient mêlés intimement, et on continue jusqu'à ce que tout le fruit soit employé; on jette le liquide dans un vaisseau de grès, et on laisse reposer pendant vingt-quatre heures, puis on le verse dans de gros linges, qu'on met d'abord très doucement, et l'un après l'autre, sous la presse; après quoi on mesure la liqueur, et on y fait fondre huit onces de sucre en pain par pinte; on mesure ensuite autant de fois 3 roquilles de whisky en esprit, qu'on verse dans le vaisseau qui contient le suc de ces fruits; on agite fortement le mélange, et on le met en réserve jusqu'à ce que les mûres soient en état d'être cueillies.

Alors on pèse 5 livres de ces fruits, qu'on écrase; on ajoute 1 pinte d'eau, on fait jeter un bouillon couvert, on laisse refroidir pendant trente-six heures, on verse dans de gros linges, on exprime sous la presse, on mesure la liqueur, on y fait fondre 18 onces de sucre par pinte et on ajoute 3 roquilles de whisky en esprit autant de fois qu'il y a de pintes de liqueur, on verse le mélange dans celle qui a été mise en réserve; on agite fortement le vaisseau trois ou quatre fois dans le premier mois, et on laisse mûrir la liqueur pendant une année.

Le vin de framboises se conserve aussi longtemps que les autres vins de liqueurs: il acquiert même de la qualité en vieillissant; mais le parfum du fruit se trouve tellement absorbé dans l'espace de sept ou huit ans, que le goût de la framboise se fait à peine sentir, quoi qu'on ait eu soin de tenir le vaisseau bouché bien hermétiquement.

Vin de gadelles.

Pour composer le vin de gadelles, on prend le fruit lorsqu'il est dans sa plus grande maturité, on l'égraine, on l'écrase en roulant le pilon dans le mortier; on ajoute ensuite une pinte d'eau sur huit livres de fruits; on roule encore le pilon doucement, mais assez longtemps pour que ces deux liquides soient bien mélangés; on jette la liqueur dans un poêle, et quand ce vaisseau est rempli, on le place sur un fourneau, on l'échauffe, et on fait jeter un bouillon couvert à ce liquide; on le verse ensuite dans un vaisseau de bois, qu'on expose à un air libre.



CENDROUYONNE.

A VENDRE

Détail Ayrshire, Cochons Berkshire, races pures,
S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St-Jacques, Montréal.

FÊTE NATIONALE

DES

CANADIENS-FRANÇAIS
CÉLÈBRÉ A QUÉBEC EN 1880

HISTOIRE — STATISTIQUES — DOCUMENTS —
MESSE — PROCESSION — BANQUET —
CONVENTION.

PAR M. H. J. J.-B. CHOUINARD
Sec.-Gén. de la Convention

Cet ouvrage sera livré dans quelques jours à ceux qui y ont souscrit avant le 15 juillet prochain, aux conditions suivantes:

Le volume sera envoyé, franc de port, broché ou relié;
PRIX—Broché..... \$1 00
Reliure en percaline..... 1 25
Demi-reliure [bibliothèque].... 1 50

à toutes les personnes qui en enverront le prix à l'adresse suivante:

H. J. J. B. CHOUINARD,

Boîte 264, Bureau de Poste,

Québec.

Ces conditions sont offertes aux souscripteurs seulement. A partir du 15 juillet 1881, le prix de l'ouvrage broché sera strictement d'une piastre et cinquante centimes [\$1.50].

Québec, 20 juin 1881.

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix.

Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charriercultivateurs et des arrache-patates.

Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herses en fer, en trois et quatre sections.

Semoir Vesso, avec herses, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarclours pour jardins, et leurs accessoires.

Fauchuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley.

Moussonneuses, "Toronto," de Whiteley, Fanèuses, à un cheval.

Barattes, de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à graines de jardin.—Charrettes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tondeuse.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces *extras* à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

MM. CHS. T. COTÉ & CIE.,

30, rue St-Paul et 32, rue St-André, Québec.

A VENDRE: Les meilleures ruches canadiennes à bon marché. S'adresser au Dr P. LARUE, à St-Augustin (Comté de Portneuf).